



Caisse de l'industrie de la construction (CIC)
Caisse AVS 66.2 – Entrepreneurs Genève

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève
Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20
www.ccb.ch
CCP 12-4493-3

Tél. direct : 022 949 19 51

Réf. : BD/010
(A rappeler dans toute correspondance)

Genève, le 7 juillet 2015

COTISATIONS VARIABLES DE L'USPI Genève

Madame, Monsieur,

Conformément aux décisions de l'assemblée générale de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI) du Genève du 4 juin 2015, nous vous informons avoir procédé à la modification du taux des cotisations variables des employé(e)s de régie.

Ancien taux : 0,65%
Nouveau taux depuis le 1^{er} janvier 2015 : 0,49%

A partir du mois de juillet 2015, le nouveau taux de 0,49% sera perçu sur la masse des salaires déclarés en acompte réel.

La différence de cotisation concernant les mois de janvier à juin figurera sur la décision de cotisation finale 2015.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de la présente et restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Caisse de l'industrie de la construction
AVS 66.2 - Entrepreneurs Genève

Bruno Dufresne
Responsable Entreprises